

Dissipation des ambiguïtés autour des dires du Dr. Rabî' concernant son présumé Takfîr de celui qui s'abstient d'agir.

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Après l'avalanche de réfutations des savants de la Sounnah ainsi que des étudiants, qui à l'unisson, ont affirmé la concordance du Dr. Rabî' Al Madkhalî avec les Mourji'a, suite à ses derniers articles dans lesquels il affirme la Foi et l'Islam de celui qui n'accomplit aucun acte des membres, en s'appuyant sur des paroles générales de certains Salaf qui possèdent pourtant des paroles claires affirmant le contraire. Voici donc quelques-uns de ses propos :

Dr. Rabî Al Madkhalî a dit :

وظاهر حديث أبي سعيد وكلام المؤلف ابن البناء أن المذنبين من الموحدين، وإن لم يفعلوا الطاعات بعد التوحيد، فإنهم يخرجون من النار بما في قلوبهم من التوحيد، بل عند ابن البناء وإن لم يقولوها (أي كلمة التوحيد) إلا مرة واحدة في دار الدنيا أنهم يخرجون من النار بهذا التوحيد، وهذا تصريح من ابن البناء بعدم تكفير تارك العمل. متعالم مغرور: الحلقة الأولى

« Ce qui apparait du hadith de Abou Sa'îd et des paroles de l'auteur Ibn Al Banna, est que les pécheurs parmi les monothéistes, et ce même s'ils n'ont accompli aucune obéissance après le Tawhid, sortiront alors de l'enfer de par ce qu'il y a comme Tawhid dans leur cœur. D'ailleurs, chez Ibn Al Banna, même ceux qui ne l'ont prononcée (l'attestation) qu'une seule fois dans ce bas-monde, ils sortiront alors de l'enfer grâce à ce Tawhid, et ceci est une déclaration explicite d'Ibn Al Banna concernant l'absence de Takfîr de celui qui délaisse les actes. » (Source)

أقول: إن الإمام ابن البناء لم يكتف بالقول باللسان كما يقوله غلاة المرجئة، بل أضاف إلى ذلك الإخلاص، وهو عمل القلب، مع تصريحه بخروجه من النار، أي أنه يعتقد وجوب العمل وأن تاركة ممن يعاقبه الله بالنار، ولا يخرج منها إلا بالشفاعة أو برحمة أرحم الراحمين. متعالم مغرور: الحلقة الأولى

« Je dis : L'imam Ibn Al Banna ne s'est pas suffi de la parole de la langue comme le disent les Mourji'ah extrémistes, mais il a ajouté à cela la sincérité, qui est l'acte du cœur, avec affirmation explicite de sa sortie de l'enfer, c'est-à-dire qu'il croit en l'obligation des actes [du corps] et qu'Allah châtierra celui qui les délaisse par l'enfer, duquel il ne sortira qu'avec l'intercession ou la miséricorde du plus Miséricordieux des miséricordieux. » (Source)

من هذه الأقوال أن التارك لها لا يكفر مع الإقرار بالوجوب

« [Nous tirons de ces paroles] que celui qui les délaisse (les actes), ne mécroit pas tout en ayant la reconnaissance de leur obligation. » (Source)

Nous nous suffiront de ces extraits, car ses paroles allant dans le même sens sont extrêmement nombreuses, et il suffira à celui qui le désire de retourner aux sources de ces propos pour le constater par lui-même. Le Dr. Rabî défend de manière vigoureuse la Foi de celui qui n'accomplit aucun acte des membres extérieurs, tout en ayant la capacité d'agir.

Malheureusement, et comme à leur habitude, certains frère -*qu'Allah les guide*- par amour sectaire envers leur shaykh, sont donc allés déterrer une ancienne parole du Dr. Rabî', et s'en servent pour accuser de *haddâdî* quiconque transmet les réfutations des savants et leurs accusations d'Irja' envers celui qui tient ce genre de propos. Voici donc sa parole :

« J'ai proclamé à de nombreuses reprises la mécréance de celui qui délaisse les œuvres. Mais les *Haddâdî* ont un fondement malsain qui est de coller une parole à une personne alors qu'il en est innocent et se désavoue de celle-ci. Ils persistent à accuser cette victime d'injustice avec ce qu'ils lui ont collé. Par ce fondement malsain, ils ont été plus loin que les *khawârij*. J'ai dit à de nombreuses reprises que celui qui délaisse complètement les œuvres est un mécréant, un *zindîq*. Mais j'ai interdit de s'accrocher au terme « *jins* » à cause de ce qu'il contient comme globalité et comme confusion menant aux troubles. » (Source : ici)

Nous allons donc prouver la fausseté de cette argumentation, InchaAllah, malgré le fait que Dr. Rabî lui-même atteste, écrit et argumente pour prouver la Foi de celui qui n'accomplit aucun acte des membres, ce qui, pour les gens sincère suffira. Nous répondons donc à cette argumentation ce qui suit :

Premièrement, le fait d'argumenter avec cette parole du Dr. Rabî, afin d'orienter les propos plus que clairs, tenus dans ses derniers articles, est la mise en pratique d'une règle que l'on appelle « *haml al moujmal 'alâ al moufassal fy aqwâl arijâl* », consistant à renvoyer les paroles générales des hommes à leurs paroles détaillées. Or ceci, pour le Dr. Rabî Al Madkhalî, est une innovation, une déviance et un égarement utilisé par les gens de l'innovation contre les gens de la sounnah, afin de défendre les égarés et rejeter les critiques des gens de la vérité envers les gens des passions. Et sa position à ce sujet est très connue, son argumentation détaillée ici.

Une question se pose donc à ces frères : « Etes-vous prêts à revivifier une innovation et un égarement, jugée ainsi par le même shaykh que vous voulez défendre en l'utilisant ? » - Qu'avez-vous ? Comment raisonnez-vous ?

Deuxièmement, cette parole dans laquelle le shaykh affirme juger mécréant celui qui délaisse les actes dans leur totalité date de plusieurs années. On peut la retrouver sur le forum Sahab As-Salafiyyah, plus communément connu chez les gens de la Sounnah sous le nom de Sahab Al Hizbiyyah, dans un sujet ouvert en octobre 2010, sachant que le propos du shaykh est encore plus ancien que ce sujet. (Source)

La question est donc : « En admettant que ses premiers propos datant d'avant 2010, s'opposent à ceux de cette année (2014), par quel raisonnement pouvez-vous attester que sa position actuelle est bien l'ancienne et non celle qu'il prône actuellement ? De plus, même si l'abrogé et l'abrogeant est un principe appliqué au sujet de la révélation, si on devait affirmer un avis au Dr. Rabî', cette règle ne voudrait-elle pas que l'on affirme l'avis le plus récent et non un avis datant de plusieurs années sur lequel il serait revenu ? Ce qui n'est pas le cas nous allons le voir InchaAllah.

Troisièmement, ces propos clairs et détaillés du Dr. Rabî' prouvent sans aucun doute qu'il exclut les actes de la réalité de la Foi, sauf qu'il ne s'en rend pas compte et se contredit de manière flagrante comme nous allons le voir.

Les savants ont répondu aux propos du Dr. Rabî' en disant qu'il sort les actes de la Foi. Cependant, ses suiveurs ont jugé cela comme étant du mensonge car lui-même dit que les actes entrent dans la définition de la Foi, et ceci est une démonstration de leur incompréhension du sujet, et de leur suivi aveugle, car lorsque le Dr. Rabî' affirme et défend l'Islam de celui qui n'accomplit aucun acte des membres, et qu'il sortira de l'enfer le jour dernier, il a donc sorti les actes de la définition de la Foi et ce, même s'il ne le dit pas, car ce que l'on considère est la réalité des choses et non les prétentions. Prenons l'exemple des adorateurs des tombes qui invoquent les morts et permettent de leurs faire des demandes en dehors d'Allah, lorsque le musulman leur dit que ce qu'ils font est du *shirk*, ils répondent : « *nous ne faisons pas de shirk et nous en écartons, ceci n'est qu'une demande d'intercession* », cependant, nous considérons la réalité de leurs actes et non leur prétention. En effet, la saine compréhension ne peut admettre que l'on introduise les actes des membres dans la définition de la Foi, pour ensuite affirmer la Foi à celui qui n'accomplit aucun acte, ceci est une contradiction évidente que seuls les Mourji'ah sectaires de cette époque arrive à accepter.

Donc lorsque les savants disent que celui qui affirme la Foi à celui qui délaisse les actes des membres, a donc exclu les actes de la définition de la Foi, c'est parce que pour lui, la présence ou l'absence des actes n'a aucun impact sur la base de la Foi, et donc il définit la Foi comme la définit les Mourji'ah, c'est-à-dire sans les actes des membres, et ce même s'il prétend le contraire. Les ignorants sectaires n'ont donc pas compris les réfutations des savants car ils n'arrivent pas à cerner la réalité des paroles du Dr. Rabî', à moins que cela ne soit dû à leurs passions et leur amour irrégulier pour lui.

On ajoutera que lorsque que 'Ali Hassan Al Halabî, appelé « *le guide des Mourji'ah contemporains* » par Shaykh Al Ghoudayân –*qu'Allah lui fasse miséricorde*–, ainsi que ses semblables, ont affirmé les mêmes propos que le Dr. Rabî', disant que celui qui délaisse les actes des membres ne mécroit pas, les savants leur ont dit « *vous avez sorti les actes de la définition de la Foi* », alors qu'eux même ne disaient pas que les actes n'entraient pas dans la Foi. Comment pouvons-nous alors délaisser ces réfutations parce que le réfuté s'appelle Rabî' Ibn Hâdî Al Madkhalî ?

Quatrièmement, lorsque le Dr. Rabî' dit qu'il juge mécréant celui qui délaisse les actes, il vise par-là les actes du cœur et non les actes du corps, contrairement aux gens de la souannah, et il le prouve à travers ces propos :

« Nous disons donc que la Foi est paroles, actes et croyance, elle augmente par l'obéissance et diminue par la désobéissance, et nous ne disons pas « condition de validité », ni « condition de perfection », cependant, si il y a quelqu'un qui comprend et que tu veux le convaincre du salut de cette terminologie ou d'une autre, alors tu lui expliques. Shaykh Ibn Bâz –qu'Allah lui fasse miséricorde- a dit dans une assise à laquelle j'ai participé, lorsqu'il fut interrogé à ce sujet, il a dit : « parmi les actes il y en a qui sont une condition de validité et d'autres de perfection.

Ainsi, parmi actes qui font partie des conditions de validité [de la Foi], il l'amour d'Allah, qui fait partie des actes du cœur, l'amour d'Allah –Béni et élevé Soit-il-, ainsi que de placer sa confiance en Lui... Ce sont des actes du cœur, et ils font partie des conditions de validité, donc l'individu n'est croyant que s'il aime Allah –Glorifié et Élevé Soit-il-, et déteste Ses ennemis ; et parmi les actes, il y en a qui sont des conditions de perfection, parmi les actes des membres du corps, qui sont des conditions de perfection de la Foi, comme les autres piliers, la prière par exemple et ce qui y ressemble. » (Source)

Ce propos du Dr. Rabî' nous éclaire donc un peu mieux sur les actes qu'ils visent lorsqu'il affirme la mécréance de celui qui les délaisse, il ne vise donc pas les actes des membres. Et il viendra confirmer cela, avec les propos suivant :

Dr. Rabî' a dit :

صنف لم يعملوا خيراً قط، يخرجهم الله من النار بما في قلوبهم من الإيمان والإخلاص
وَمَحْضُ رَحْمَةِ اللَّهِ، وَيُسَمِّيهِمْ أَهْلَ الْجَنَّةِ عِتْقَاءَ اللَّهِ، وَيَقُولُونَ أَدْخَلَهُمُ الْجَنَّةَ بِغَيْرِ عَمَلٍ عَمَلُوهُ، وَلَا
خَيْرَ قَدَمُوهُ. وَهَذَا النَّفْيُ إِنَّمَا هُوَ لِأَعْمَالِ الْجَوَارِحِ لَا لِأَعْمَالِ الْقُلُوبِ، وَمِنْهَا إِخْلَاصُ التَّوْحِيدِ.
متعالم مغرور: الحلقة الأولى

« La catégorie de ceux qui n'accompliront aucun bien, Allah les fera sortir de l'enfer de par ce qu'il y a dans leur cœur comme Foi et sincérité, et par la stricte miséricorde d'Allah. Et les gens du paradis les appelleront les affranchis d'Allah, et diront « Il les a fait entrer au paradis sans avoir accompli aucun actes ni avoir avancé aucun bien », et cette négation concerne les actes des membres du corps et pas ceux du cœur, parmi lesquels il y a la sincérité du Tawhid. (Source)

أقول: إن الإمام ابن البناء لم يكتف بالقول باللسان كما يقوله غلاة المرجئة، بل أضاف
إلى ذلك الإخلاص، وهو عمل القلب، مع تصريحه بخروجه من النار، أي أنه يعتقد وجوب
العمل وأن تاركه ممن يعاقبه الله بالنار، ولا يخرج منها إلا بالشفاعة أو برحمة أرحم الراحمين. متعالم
مغرور: الحلقة الأولى

« Je dis : L'imam Ibn Al Banna ne s'est pas suffi de la parole de la langue comme le disent les Mourji'ah extrémistes, mais il a ajouté à cela la sincérité, qui est l'acte du cœur, avec affirmation explicite de sa sortie de l'enfer, c'est-à-dire qu'il croit en l'obligation des actes [du corps] et qu'Allah

châtiera celui qui les délaisse par l'enfer, duquel il ne sortira qu'avec l'intercession ou la miséricorde du plus Miséricordieux des miséricordieux. » (Source)

Il est encore très clair que dans ces propos, le Dr. Rabî affirme la Foi de celui qui délaisse les actes des membres, et que les actes pour lesquels il juge de la mécréance de celui qui les délaisse, sont les actes du cœur et non du corps, ce qui je pense sera suffisant pour celui qui mettra ses passions de côté parmi ses suiveurs et les fera cesser de se servir de ce propos ancien du Dr.

Voici maintenant les paroles du Shaykh Ibn Bâz –*qu'Allah lui fasse miséricorde-*, qu'a voulu utilisé le Dr. Rabî' pour valider son innovation :

« Quant aux Mourji'a, ceux que l'on appelle les Mourji'a, ils sont ceux qui ne font pas entrer les actes dans la Foi, et [ils disent que] c'est ce qui est obligatoire, il est obligatoire au serviteur d'agir selon ce qu'Allah a rendu obligatoire et qu'il délaisse ce qu'Allah a interdit mais ils [les Mourji'a] ne l'appellent « Foi ». S'il a dit [la chahada] et a cru dans son cœur, mais il n'accomplit rien, ils l'appellent croyant à la Foi diminuée, il n'est pas mécréant ! Ceci ne leur est d'aucune utilité ! Nous demandons à Allah la préservation ! ([Source](#))

Et toutes les paroles du Shaykh Ibn Bâz vont dans le même sens, qui est que l'individu ne devient musulman qu'avec les actes des membres, et qu'affirmer le contraire est la voie des Mourji'ah.

Il est quand même important de rappeler que les premiers Mourji'ah incluait les actes du cœur dans la définition de la Foi, et disaient que l'homme était croyant tant qu'il possédait les paroles du cœur et de la langue, ainsi que les actes du cœur, sans y inclure les actes des membres. Quelle est donc la différence entre leurs propos et ceux du Dr. Rabî' Al Madkhali –*qu'Allah le guide-*.

Shaykh Al Islam Ibn Taymiyah –qu'Allah lui fasse miséricorde- a dit :

كَانَ جَمَاهِيرُ الْمُرْجِيَّةِ عَلَى أَنَّ عَمَلَ الْقَلْبِ دَاخِلٌ فِي الْإِيمَانِ كَمَا نَقَلَهُ أَهْلُ الْمَقَالَاتِ
عَنْهُمْ، مِنْهُمْ الْأَشْعَرِيُّ...

« Et c'est pour cela que **la grande majorité des Mourji'a étaient d'avis que les actes du cœur entrent dans la Foi**, comme l'ont transmis les auteurs de « Al Maqâlat », et parmi eux Al Ach'arî, dans son ouvrage s'y trouvant... (Suite de son propos ici)

Viendra dans un prochain article les paroles des savants en réponse à l'innovation du Dr. Rabî' dans la définition de la Foi : « *La Foi est la base et les actes sont une branche de perfection* ».

Wa Allahu a'lam.